



Demande de prêt à l'équipement

Avant de nous adresser votre demande d'aide à l'équipement, **veiller à consulter et mettre à jour tous vos changements de situations** (adresse, situation familiale, situation professionnelle) **sur le caf.fr**.

Numéro Allocataire :

Quotient familial (consultable sur mon compte caf.fr) : _____ €

Aide sous condition de ressources (QF inférieur ou égal à 900 €).

NOUS CONTACTER :

Nous téléphoner :

3230 Service gratuit
+ prix appel

Nous écrire :

Caf d'Ille et Vilaine

Cours des Alliés

35028 RENNES CEDEX 9

Tous nos contacts sur caf.fr

	Allocataire	Conjoint
NOM		
PRENOM		
DATE DE NAISSANCE		

ADRESSE

VOTRE SITUATION FAMILIALE

☐ Célibataire

☐ Vie maritale

☐ Pacsé

☐ Veuf (ve)

☐ Marié

☐ Divorcé

☐ Séparé, date de séparation : _____

NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE

Rappel : Le bénéfice des aides financières individuelles est ouvert aux allocataires à titre familial qui assument la charge d'au moins un enfant de moins de 20 ans et qui perçoivent une ou plusieurs prestations familiales ou sociales.

Si vous êtes parent non-gardien (week-end / vacances scolaires ou résidence alternée), vous devez consulter un travailleur social pour la constitution de votre demande (est concerné tout parent, n'ayant pas d'enfant à charge au sens des prestations familiales, mais accueillant son enfant et étant à jour de ses obligations parentales (versement de la pension alimentaire)).

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Emplacement réservé à la Caf



VOTRE BESOIN EN EQUIPEMENT

Electroménager (*prioritairement ressourceries, seconde main, discount*) : lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, table de cuisson, cuisinière/gazinière, réfrigérateur, congélateur, aspirateur

☐ Aide à la réparation de 150 €

Literie : lit, sommier, matelas, cadre de lit

Mobilier : canapé, table, chaises, buffet, commode, armoire, bureau

POUR L'ELECTROMENAGER, LA LITERIE, LE MOBILIER :

- Joindre obligatoirement un devis à **votre nom** avec un **montant maximum de 500 €** (devis non plafonné pour les réparations).
- **Tout devis supérieur à 500 € fera l'objet d'un rejet.**
- Le montant maximum de l'aide est de 500 € tous les 2 ans (de date à date).
- L'aide ne peut être utilisée que pour l'équipement indiqué sur le devis joint à la demande, **aucun changement ne sera accepté.**
- L'aide est versée directement au fournisseur/réparateur.

Equipement numérique (*aide sous forme de subvention*)

- L'aide de 250 € pour un pack informatique est cumulable avec le prêt à l'équipement.
- Achat uniquement en ressourceries, seconde main ou discount.
- Joindre obligatoirement un devis à **votre nom**, d'un montant maximum de 250 €.
- **Un seul pack informatique par famille et non renouvelable.**
- L'aide est versée directement au fournisseur.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e) _____ sollicite une aide de _____ € (conformément au(x) devis).

Je certifie sur l'honneur (à cocher obligatoirement) :

Avoir déposé un dossier de surendettement au cours des deux derniers mois à la Banque de France ou être en situation de surendettement :

☐ oui ☐ non

Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des informations indiquées sur cette demande, avoir pris connaissance du règlement et ne pas avoir commandé le matériel.

Fait à _____, le _____

Signature de l'allocataire

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Articles L.114-13, L.835-5 du code de la Sécurité Sociale – Article L.351-13 du code de la construction et de l'habitation – Article 441-11 du code pénal)

Emplacement réservé à la Caf

